

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le

-2 MAI 2017

CABINET

Affaire suivie par : Linda SAYOUD 04 73 98 63 20 linda.sayoud@puy-de-dome.gouv.fr

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme

Pour information à Madame la Secrétaire générale de la préfecture, à Mesdames les sous-préfètes d'Ambert et d'Issoire, et Messieurs les sous-préfets de Riom et de Thiers

OBJET: Commémoration du 72^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

<u>P.J.</u>: Message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qui devra être lu lors de la cérémonie que vous organiserez le lundi 8 mai prochain, à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Je vous rappelle que les bâtiments publics seront pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- **lundi 8 mai 2017 :** 72^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- **mardi 9 mai 2017 :** Journée de l'Europe, Anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 :
- mercredi 10 mai 2017 : Journée nationale des Mémoires de la Traite, de l'Esclavage et de leurs Abolitions ;
- dimanche 14 mai 2017: Fête Nationale de Jeanne d'Arc et du Patriotisme.

Le mardi 9 mai 2017, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union Européenne.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Danièle POLVÉ-MONTMASSON

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire 8 mai 2017

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.

Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

Hommage aux combattants de 1940 dont les sacrifices permirent, lors de combats restés dans les mémoires comme en Norvège, à Montcornet ou à Chasselay, de ralentir l'avancée de l'armée allemande au printemps 1940. Beaucoup d'entre eux laissèrent leur vie lors de la bataille de France et firent honneur à nos armées.

Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.

Hommage aux Français Libres qui, audacieux et précurseurs, venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins ou aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la Croix de Lorraine. Ces soldats de l'armée d'Afrique, anciens de Bir Hakeim, débarquèrent en Provence. Ceux des commandos Kieffer furent les premiers Français à débarquer en Normandie.

Hommage aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux, de mouvements, de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, condamnées pour leurs idées ou pour ce qu'elles étaient, qui subirent l'innommable.

Souvenons-nous des milliers de victimes civiles, hommes, femmes, et enfants, qui subirent représailles et bombardements.

Souvenons-nous également de ces victimes trop longtemps oubliées, gens du voyage fichés et internés, malades et handicapés morts de délaissement dans les établissements qui les hébergeaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais.